

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Avis est par les présentes donné par la soussignée greffière que lors d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Mirabel qui aura lieu le 8 février 2021 à 18 h 00, à l'hôtel de ville de Mirabel, 14111, rue Saint-Jean, secteur de Sainte-Monique, Mirabel, le conseil municipal prendra en considération la demande de dérogation mineure suivante :

Rue Roger-Thomas (Lots 6 345 076 à 6 345 078 du cadastre du Québec) secteur de Saint-Janvier, (résolution CCU numéro 01-01-2021)

Demande numéro 2021-001, formulée le 16 décembre 2020, par « Gestion Immobilière Amélie Paquette inc. », ayant pour effet de permettre :

- la construction de quatre (4) bâtiments résidentiels, de type multiplex locatif (47 unités par bâtiment) ayant des stationnements hors rue en cour avant, alors que le règlement de zonage U-2300 exige que les stationnements soient aménagés en cour latérale ou arrière dans la zone H 14-7;
- la construction de quatre (4) bâtiments résidentiels, de type multiplex locatif (47 unités par bâtiment) dont la gestion des matières résiduelles se fait via des semi-enfouis à l'extérieur, alors que le règlement de zonage U-2300 exige que pour tout bâtiment de plus de 25 logements, la gestion des matières résiduelles doit se faire à l'intérieur du bâtiment dans la zone H 14-7,

le tout tel qu'il appert au plan 19-AP-0066, préparé par Repère Paysage, déposé le 14 décembre 2020,

Considérant les mesures d'urgence sanitaire déclarées par le gouvernement du Québec à ce jour de publication du présent avis, tout intéressé pourra transmettre ses commentaires écrits par courrier ou par courriel, aux adresses ci-dessous, à l'attention de la greffière, Me Suzanne Mireault, jusqu'au 8 février 2021 ou soit jusqu'à ce que le conseil municipal rende sa décision sur ces demandes.

Courrier : Me Suzanne Mireault, greffière
Dérogations mineures
Ville de Mirabel
14111, rue Saint-Jean
Mirabel (Québec) J7J 1Y3
Courriel : greffe@mirabel.ca

Donné à Mirabel, ce 13 janvier 2021

La greffière,

Suzanne Mireault, avocate